

LA BATAILLE EN PICARDIE LEURS COLONNES D'ASSAUT décimées par les Anglais

(Officiel britannique) 22 Mars, après-midi.
La bataille s'est poursuivie hier soir jusqu'à une heure avancée, sur tout le front de l'Oise à la Senée.
Nous continuons à maintenir l'ennemi sur ses positions de combat. Au cours des attaques d'hier, l'infanterie allemande, en formations serrées, offrait aux canons, fusils et mitrailleuses une cible excellente que nos troupes ont pleinement mise à profit.
Tous les comptes rendus signalent les pertes extrêmement élevées de l'ennemi.
Aucune attaque sérieuse ne s'est développée jusqu'ici ce matin, mais il faut s'attendre encore à de violents combats.

IMPRESSION FAVORABLE Canonnade violente et vaines tentatives contre les lignes françaises

Les renseignements complémentaires qui parviennent au sujet de la grande rée allemande contre le front de nos alliés ne font qu'accroître l'impression favorable qu'avait laissée les premières nouvelles. C'est bien une grande bataille, la plus importante peut-être depuis le début de la guerre en raison des forces engagées, qui s'est livrée dans le vaste secteur s'étendant de la Senée jusqu'à l'Oise. Les Anglais, avec leur ténacité ordinaire, ont magnifiquement tenu, et l'on peut dire maintenant avec certitude que dans cette première journée ils ont sur tout le front de bataille conservé l'avantage et brisé l'effort de l'ennemi.
Les Allemands n'avaient cependant rien négligé pour obtenir un succès qu'ils désiraient foudroyant. Ils avaient mis en ligne des forces considérables.
Les contingents qui composaient les colonnes de choc ne comprenaient que des troupes d'élite triées sur le volet et fournies en majeure partie par le corps de la garde. D'autre part, le commandement allemand avait de nouveau adopté pour l'attaque le système des formations en masse, auquel il semblait avoir renoncé.
Mais à la guerre les plus beaux calculs sur le papier sont souvent déjoués et les organisations les plus méthodiques échouent lorsqu'elles visent un adversaire aussi vigoureux et déterminé que l'étaient les Anglais. Ceux-ci ont laissé avancer l'ennemi jusqu'au point où ils avaient décidé de l'arrêter. Sous la formidable avalanche de leurs feux d'artillerie et de mitrailleuses, ils ont disloqué les masses assaillantes qui, décimées, jonchaient le terrain de milliers de cadavres. C'est en vain que les réserves accoururent pour essayer de renforcer les colonnes d'attaque. Malgré tous les efforts des officiers pour entraîner leurs hommes afin de faire brèche dans le mur britannique, ce mur resta inébranlable, et les Allemands ne purent en aucun point dépasser la première ligne de combat que nos alliés leur avait cédée. En fin de journée, après avoir sacrifié leurs meilleures troupes et éprouvé des pertes énormes, ils furent obligés de renoncer à poursuivre leur offensive.
La reprendront-ils dans ce secteur en appelant de nouvelles troupes ou bien le grave échec subi au cours de cette première rencontre les amènera-t-il à se tenir tranquilles ? C'est ce que les jours prochains nous apprendront. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Allemands disposent des forces nécessaires non seulement pour continuer leur effort dans le secteur d'Artois et de Picardie, mais encore sur notre front de Champagne et de Verdun. Le kronprinz et von Gallitz, qui commandent les groupes d'armées en face de ces secteurs ont également les effectifs nécessaires pour la ruer si elle rentre dans les plans d'Hindenburg. Ces troupes resteront-elles inactives ? Telle est la question qu'on doit se poser.
Quoi qu'il en soit, et si l'attaque se produit, le gouvernement français, qui se rend compte du désir légitime de la population d'être complètement renseignée, a décidé de lui donner satisfaction. Toutes les dispositions seront prises pour la tenir au courant de toutes les péripéties de la lutte au fur et à mesure qu'elles se produiront.
Les Allemands peuvent nous attaquer, ils nous trouveront prêts, comme les Anglais, à leur faire la riposte qui convient.

Une déclaration de M. Clemenceau

M. Clemenceau, président du Conseil, est venu hier après-midi à la Chambre et il a été aussitôt très entouré.
— Et l'offensive, lui demanda-t-on ?
— Eh bien ! répondit avec sa rondeur habituelle M. Clemenceau, les Anglais sont enchantés des résultats qu'ils ont obtenus. Ils ont résisté avec une merveilleuse, une prodigieuse endurance. Ils ont fait de leurs adversaires des hécatombes qui ont dû leur donner à réfléchir. Vous voyez : je suis, comme nos Alliés, enchanté !
— Malgré les forces armées lancées contre les Allemands, les Allemands sauront-ils désormais qu'ils ont affaire à très forte partie et que nos divers fronts sont prêts à une résistance acharnée ?
— La canonnade s'entend à la frontière hollandaise
Amsterdam, 22 Mars. — On mande de la frontière hollandaise que pendant ces dernières 24 heures la canonnade a été des plus violentes sur tout le front belge. Elle a été distinctement entendue en Hollande. Des réfugiés qui ont réussi à s'échapper de Belgique rapportent que les Allemands ont entrepris l'offensive qu'ils préparaient depuis longtemps.

L'ATTAQUE ne nous a pas surpris

déclare M. Bonar Law à la Chambre des Communes

Londres, 22 Mars. — M. Bonar Law annonce qu'une attaque d'infanterie a été déclenchée hier matin par les Allemands contre notre front. L'attaque englobait presque l'ensemble du front de la Scarpe à l'Oise, c'est-à-dire un front de plus de 80 kilomètres. Cette attaque est la plus importante qui ait été faite à n'importe quel moment de la guerre sur un point quelconque de notre front.
— Nous ne possédons jusqu'ici, a dit M. Bonar Law, aucune information qui nous permette de fournir à la Chambre une indication quelconque sur le résultat de l'attaque. Nous savons que sur cette partie du front nos avant-postes ont la ligne se trouvant très légèrement tenue se sont retirés vers la zone de combat. Mais ceci est exactement, non seulement ce à quoi nous nous attendions, mais répond aux instructions données dans l'éventualité d'une telle attaque et les députés peuvent se rappeler que, en discutant la situation militaire il y a une ou deux semaines, j'ai fait remarquer qu'il était certain que si une attaque se produisait, les assaillants obtiendraient un certain gain de terrain.
— Les informations que nous possédons nous permettent de supposer que rien d'autre que ce que j'avais ainsi laissé entendre ne s'est produit. Je suis sûr, sachant ce qui s'est déjà produit dans des attaques similaires de quelque côté qu'elles aient été lancées, que la Chambre et le pays ne s'alarmeraient pas des informations de ce genre. Rien de ce qui vient de survenir ne peut être de nature à nous surprendre.
Notre état-major et le conseil de Versailles avaient naturellement étudié ce qui adviendrait dans le cas d'une attaque, et je puis dire à la Chambre que cette attaque a été justement déclenchée à l'endroit exact de notre ligne où on nous avait informés que nous devions être attaqués par l'ennemi si une attaque quelconque devait être entreprise par celui-ci.
Je puis ajouter qu'il y a seulement trois jours le cabinet a reçu des informations du quartier général établissant que celui-ci en était arrivé à la conclusion qu'une attaque devait être immédiatement déclenchée.
Je suis certain que la Chambre comprendra que, en raison de l'événement dont nous nous occupons l'importance, il m'est impossible de donner une information quelconque quant à son résultat ; mais je crois pouvoir dire que cette attaque ne nous a pas surpris et tout comme ceux qui sont responsables de nos forces l'ont prévu et l'ont toujours cru ou pensé, que si une telle attaque arrivait nous serions parfaitement à même d'y faire face ; et rien de ce qui est advenu ne peut, en aucun cas, ajouter à l'anxiété du pays. (Applaudissements.)
La Chambre des communes s'est ajournée ensuite jusqu'au 9 avril.

En 2^e page :
PAQUES FLEURIES
Conte, par Jean BERTHEROY

UNE ALERTE A PARIS

Les Gothas jettent des bombes sur Compiègne et la région

A vingt heures quarante, un groupe d'avions ennemis a franchi les lignes.
Un certain nombre de bombes ont été jetées sur Compiègne et sur diverses villes de la région. Quelques avions ont poussé plus au sud. Ils ont dû faire demi-tour devant nos tirs d'artillerie.
L'alerte avait été aussitôt donnée à Paris.
Une demi-heure plus tard, on en annonçait la fin.

Un ministère espagnol d'anciens premiers ministres vient d'être constitué

La crise ministérielle espagnole a été résolue avec une rapidité inaccoutumée. M. Maura, a réussi en un tour de main à constituer définitivement le nouveau cabinet. Ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par les personnalités qui le composent, ce ministère comprend les leaders de tous les partis, depuis la droite jusqu'aux libéraux les plus avancés.
Dans la liste des collaborateurs de M. Maura on trouve, en effet, notamment M. Dato, le chef du parti libéral, qui a été plusieurs fois président du Conseil ; M. Garcia Prieto, le chef des libéraux démocrates et président démissionnaire ; M. de Romanones, chef du parti libéral et ancien président du Conseil.
Le cabinet Maura peut donc être considéré à la fois comme un ministère de concentration et aussi comme un grand ministère. Son programme, qui ressort même de sa composition, a pour but de réunir tous les chefs des partis monarchistes et les forces civiles et constitutionnelles contre les empiétements des juntes militaires. M. Maura est assuré de l'appui de la majorité du Parlement et de l'opinion publique pour mener à bien son œuvre.
Quant à la politique extérieure du nouveau cabinet, la présence de M. Dato et de comte de Romanones sont une garantie qu'elle se maintiendra prudente et sage. Les Alliés ne peuvent donc que faire bon accueil à M. Maura et à ses nouveaux collaborateurs.
Madrid, 22 Mars. — M. Maura, chargé par le roi de constituer le cabinet, a réussi dans ses démarches et voici la liste du nouveau ministère :
MM. Maura, président sans portefeuille ; Dato, Affaires étrangères ; Romanones, Grâces et Justice ; Camba, Travaux publics ; Garcia Prieto, Intérieur ; Alba, Instruction publique ; général Marina, Guerre ; amiral Pigal, Marine ; Besada, Finances.
M. Besada et le général Marina se réclament du programme politique de M. Dato.

Voir en 2^e page :
Le Poilu touchera 1 franc sur l'indemnité de combat

TROP D'ÉTRANGERS à Paris

Le Conseil municipal s'élève Il demande des mesures sévères

Un grand débat a eu lieu à l'Hôtel de Ville sur une question posée par M. Le Corbeiller au préfet de police à propos de la situation des étrangers à Paris.
Comme membre de la commission des étrangers qui siège à la préfecture de police, et comme conseiller du 4^e arrondissement où résident de nombreux étrangers, il a constaté l'insuffisance des mesures prises. Cette situation avait déjà inquiété avant la guerre M. Badini-Jourd'he, conseiller du 4^e arrondissement ; depuis la guerre, la situation n'a fait que s'aggraver. Une foule de gens sans patrie se sont abattus dans ce quartier et il est impossible de savoir d'où ils viennent. Ils vivent aux dépens du pays et ne s'acquittent d'aucunes charges. Ils refusent le service militaire et rendent la vie intenable aux femmes des mobilisés. Des cafés cosmopolites leur servent de rendez-vous et les consommateurs français n'osent pas y entrer, prétendant être Russes et affectant d'ignorer le français, de façon qu'on ne puisse les interroger. Ils réclament toutes les allocations de secours. La mairie du 4^e arrondissement a signalé tous ces faits. Les étrangers se substituent tous les jours dans les emplois que les Français occupaient.
On a mis près de sept mois pour commencer à appliquer le décret sur les étrangers qui date du mois d'avril 1917, et dès le début on a vu un courant s'établir en faveur d'une large tolérance. Les dossiers qu'on présente à la commission n'ont pas de valeur, les inspecteurs auxquels on confie le travail défilent sans arrêt et on ne distribue que 25 paquets par semaine à l'étude des membres de la commission. Les répondeurs désignés par les étrangers n'existent presque jamais, la famille est toujours à l'étranger — aucune vérification possible. Mais si on cherche l'extraît du casier judiciaire, on y trouve souvent des condamnations.
Aussi, les membres de la commission qui délivrent des cartes aux étrangers sont très inquiets d'engager ainsi leur responsabilité.
La carte verte échappée à tout contrôle. C'est très dangereux. Les étrangers font courir un danger à la vie publique ; le jour où il y aura un peu de bruit dans la rue, il y aura des émeutes créées par les étrangers sur divers points de Paris.
M. Galli s'est associé aux paroles de son collègue, il a protesté contre le séjour d'une population interlope « qui ne présente aucune garantie et qui, dans certaines circonstances, peut sévir l'ennemi ».
MM. Aucoc, Georges Fiant, Louis Dausset ont tenu le même langage.
Le préfet de police a répondu qu'il avait 150.000 dossiers à étudier. Il a augmenté le nombre de ses collaborateurs, la commission et il acceptera avec plaisir toutes les délibérations de l'assemblée et les soumettra au gouvernement en lui demandant d'y adhérer.
M. Le Corbeiller a à nouveau fait remarquer que le renvoi dans les camps de concentration rendrait plus de services qu'une étude de dossiers.
Finalement, divers ordres du jour ont été adoptés :
1^o De M. Le Corbeiller invitant M. le préfet de police à demander au gouvernement des pouvoirs plus étendus qui lui permettent d'apporter un remède immédiat au danger que fait courir à la paix publique, dans certains quartiers de Paris, l'invasion des étrangers ;
2^o De M. Henri Galli, ainsi conçu :
« Le Conseil émet le vœu que tous permis de séjour et cartes d'identité soient refusés ou retirés aux étrangers qui ne sont munis d'aucune pièce authentique d'identité, d'aucun certificat d'origine et de nationalité ».
Dans le cas où l'étranger, en raison de l'état de guerre, serait dans l'impossibilité de les présenter, il pourra obtenir, pour une durée de trois mois, un permis de séjour renouvelable sur attestation d'honorabilité faite par deux témoins patentes se portant garants que ledit étranger n'est en rien suspect au point de vue national et que ses ressources (revenus ou travail) sont connues et régulières ».
Enfin, MM. Le Corbeiller, Ambroise Rendu, Adrien Oudin et Henri Galli ont fait renvoyer à l'administration une proposition demandant que les permis de séjour délivrés aux étrangers soient renouvelés tous les six mois et donnent lieu à une taxe de 20 francs.

POUR LA POLOGNE avec l'armée polonaise

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)
Front français, 21 Mars.
« Qui a su magnifiquement maintenir sa vie nationale à travers les plus tragiques catastrophes de l'Europe », ainsi nos chefs viennent de s'exprimer sur la Pologne. Ils ont ajouté : « Elle se trouve sous la menace d'un quartier général démentement. »
Eh bien, ces Polonais sans Pologne et dont l'Allemagne est encore en train d'écraser le cadavre, viennent de coiffer la chapska, de former une armée et vont se battre, non pour leur patrie qui n'est plus, mais pour l'ombre vivante qu'elle ne cesse de projeter sur leur cœur.
J'ai vu bien des troupes, émouvantes comme les Serbes écrasés par la masse, comme les Belges refoulés sur leur rivière dernière. Celles-là avaient leur pays sous les yeux. Elles pouvaient le regarder par-dessus le parapet des tranchées, cent mètres d'un quartier général de plus de leur sol qu'elles foulaient. Le peu qui leur restait était à elles. L'armée polonaise est poignante. Sur la terre française où elle s'entraîne avec une ardeur qui vient de la foi, elle apparaît légendaire, elle est la légion qui s'apprete à combattre, non pour délivrer sa patrie, mais pour que sa patrie cesse d'être un fantôme et ressuscite.
Je sors de son camp. Ils entraient de la manœuvre en chantant. Ils chantaient de ces chants slaves qui touchent à la mélodie. Sans savoir les hommes qu'ils étaient, rien qu'en entendant, à s'élever la plainte de leurs larmes, on aurait compris que l'on se trouvait face à des exilés. Ils chantaient non par allégresse, mais par nostalgie et ils chantaient fort. Nulle oreille



Sur ce front, qui va de la mer du Nord à la frontière suisse, les Belges tiennent un secteur de Dixmude à la mer ; les lignes britanniques, qui englobent le contingent portugais, s'étendent du nord-est d'Ypres au sud-est de Saint-Quentin. De là jusqu'à l'extrémité, ce sont les Français qui tiennent le front, avec des contingents américains sur certains points, vers le chemin des Dames par exemple, et dans un secteur au nord de Toul.
En face de nous, qu'y a-t-il ? De la mer à l'Oise, le groupe d'armées du prince Rupprecht de Bavière ; de l'Oise à l'Argonne, le groupe d'armées du kronprinz impérial ; le groupe von Gallwitz dans le secteur de Verdun, et de Verdun à Belfort, les armées du duc Albert de Wurtemberg.

allemande, autrichienne ou russe ne pouvait plus les épier. Si la Pologne ne l'était pas, ses chants du moins étaient libres. Ils les lançaient dans l'air de France, tel un sanglot qu'enfin on peut laisser échoir.

Où viennent-ils ? De partout. En 1917, le Président de la République signa le décret constituant leur armée. Dans tous les coins du monde où ils se trouvaient, ils se sont levés et les voix. Ils sont arrivés d'Amérique, de Hollande, de Russie, d'Italie, d'Espagne, des rangs français. Tous ne parlent pas polonais. Enfants de la même terre violée, beaucoup sont nés hors de son ciel, et sont Polonais par le sang, non par la langue. Ces enfants du même amour, par la cruauté de leur sort, sont souvent condamnés à ne pas se comprendre. Il en est qui ne pratiquent que l'anglais, d'autres, que le français, d'autres, que l'espagnol. Mais c'est au cœur que l'appel voulait les toucher, ils ont tous entendu.

Des milliers sont en mer encore qui s'approchent. Bientôt ils prendront le front. Ils seront d'abord une division. Avant des muscles, ils deviendront les premiers lanceurs de grenades. A peine, à l'exercice, leur en met-on dans la main qu'ils les lancent à quarante mètres. Pour ce qui est de leurs officiers, laissez-les pour en présenter trois :

Le colonel : Polonais de Paris, d'abord joyeusement servi la France : Légion d'honneur, croix de guerre à trois palmes. Vit maintenant une heure magnifique. Dit : « Je vais marcher sur l'ennemi, le drapeau amaranthe flottant sur les chapeaux. »

L'annoncier, trente-trois ans. Beau. Illuminé par ses pensées. Chassé de sa patrie par les Russes, soumettant journellement à l'exercice l'âme de toute l'armée, disant : « Maintenant le million de nos frères, qui saignent sous l'uniforme allemand, autrichien, russe, connaît une espérance. Il sait qu'une libre armée polonaise se constitue en France. Elle doit être quatre fois plus nombreuse, c'est possible. A l'Entente de faire entièrement ce qu'il faut. Les empires ne peuvent plus désormais amener les Polonais à se battre de la mer aux Vosges. Ne sachant pas où nous sommes, les notes, esclaves, ne tireraient pas. »

Ayant porté ses regards loin, très loin, jusqu'à la Pologne sans doute, après avoir rallié l'ajout : « Mais la cendre recouvre encore notre flamme. »

Un lieutenant : vingt ans, venant d'Amérique. Parle à peine français, a tout de même voulu se faire présenter, s'est avancé, devant son colonel, a déclaré : « Je veux dire un mot », puis, à la fois, saluant de la main, péniblement, a dit : « Je suis venant en France pour tuer des Allemands pour la Pologne. »

Albert Londres.

LES TICKETS DE PAIN seront délivrés demain et après-demain

La préfecture de la Seine fait afficher aujourd'hui dans tous les quartiers de Paris les adresses où devront être réclamés demain dimanche 24 mars, de 8 heures à 18 heures, et après-demain lundi 25 mars, de 8 heures à 20 heures, les tickets de pain contre remise du coupon 1 (avril) de la carte individuelle d'alimentation.

Le public est invité à se conformer aux indications de ces affiches pour éviter toute affluence dans les sections.

Les coupons des membres d'une même famille peuvent être présentés par le chef de famille ou par telle personne, qu'il désignera à cet effet.

En banlieue, ce sont les municipalités qui feront connaître au public les conditions de distribution.

Les suppléments

Il est rappelé que des demandes de supplément pourront être présentées :

- 1° Par les consommateurs de la catégorie T qui exécutent des travaux de nuit ou des travaux particulièrement pénibles ;
- 2° Par les consommateurs de la catégorie V qui effectuent des travaux pénibles ;
- 3° Par les malades et les femmes enceintes.

Ces demandes devront être adressées aux mairies avec une note sur l'enveloppe portant : « Service des tickets de pain », à date du 26 mars.

Les restaurateurs devront exiger des tickets de leurs clients

La carte individuelle supprime toute fourniture collective ; il en résulte que les restaurateurs ne recevront plus de pain sans fournir de tickets.

Ils doivent donc réclamer les tickets à tous les consommateurs.

Pour faire la distinction entre le système ancien et le système applicable le 1^{er} avril, les restaurateurs qui ne disposeraient pas, le 1^{er} avril, d'une quantité de pain suffisante pour faire face à leurs besoins immédiats sont autorisés à s'entendre avec leurs fournisseurs afin de se faire délivrer une provision dont ils devront justifier par les tickets qu'ils auront reçus de leurs clients.

Le rationnement de la viande

Les syndicats de la boucherie sont convoqués, pour lundi prochain, au comité du ravitaillement pour étudier avec la sous-commission, dont nous avons annoncé la création hier, les moyens de rationner la viande. Les propositions actuellement retenues sont au nombre de trois : 1^{er} fermeture des boucheries douze jours par mois ; 2^e fermeture des boucheries une semaine sur deux ; 3^e rationnement de la viande et création de tickets.

Le Congrès de l'étang

Le Congrès de l'étang s'est occupé, hier, de l'alimentation et de la croissance des carpes d'élevage. Il a entendu, dans la matinée, des rapports de MM. Poher, Hirsch et du colonel Marais, concernant l'insuffisance de la production actuelle du poisson d'eau douce, l'alimentation artificielle de la carpe et la cypriniculture.

Dans l'après-midi, sous la présidence de M. de Laminant, il a discuté les différents modes d'emballage du poisson vivant, les tarifs et horaires du chemin de fer et la question des bateaux-citernes.

— Je vais aller...
— Non... pas besoin... regardez... la porte s'ouvre...
Et on vit apparaître la femme qui aidait parfois à soigner Rose... et qui disait à des visiteurs qu'on n'apercevait pas encore...
— Entrez... entrez, mesdames...
D'un mouvement soudain... d'un mouvement affolé, Pierre venait se lever.

Celle qui apparaissait la première dans le cadre obscur de cette porte ouverte, celle qui faisait un pas, maintenant, pour pénétrer dans la clarté de la chambre, — c'était maman Lise.

Ah Dieu ! grand Dieu !... avec elle c'était Charlotte !
Et voilà qu'en l'apercevant aussi, à côté de cette chaise-longue où gisait, à demi étendue, une malade plus blanche que le blanc des oreillers ou elle appuyait sa tête, — voilà que les deux nouvelles arrivantes avaient poussé le même cri de surprise éperdue :

Le Poilu touchera 1 franc sur l'indemnité de combat 2 francs seront réservés pour le pécule ainsi en a décidé la Chambre

Après une longue et souvent confuse discussion, la Chambre a voté, hier, avec quelques modifications, le cahier de crédits supplémentaires qui lui était soumis par le gouvernement et qui a trait au relèvement de l'indemnité de combat instituée par l'article 11 de la loi du 31 mars 1917.

L'article 3, auquel on était resté jeudi, portait que sur l'indemnité journalière de 3 francs il serait versé 0 fr. 50 à l'intéressé, le reste au pécule.

Malgré l'opposition de M. Abram, sous-secrétaire d'Etat, et de M. Noél, rapporteur, et après rejet d'un amendement de M. Jober, tendant à ce que le pécule de 2 francs soit pour moitié versée à l'intéressé, l'autre devant être réservée au pécule, on décide que la part remise à l'intéressé sera non de 0 fr. 50 mais de 1 franc, le reste devant être versé au pécule.

On décide ensuite qu'aucune partie de la solde ou de l'indemnité ne pourra être retenue par mesure disciplinaire.

Puis, après des observations de MM. Pressimane, Demoulin et Girod, on vote, à la demande de M. Paul Morel, le texte suivant :

« A dater du 1^{er} janvier 1918, en cas de décès survenant au combat ou à la suite de blessures, la part de l'indemnité de combat, soit de maladie contractée pendant le service, sera affectée à la constitution d'un pécule au profit des parents, dans les conditions de la loi du 31 mars 1917, ne pourra jamais être inférieure à mille francs. »

M. Mauger pose ensuite la question de la rétroactivité. Il demande que les dispositions de projet s'appliquent aux familles des soldats morts avant le 1^{er} janvier 1918.

M. Serget, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, fait remarquer que le vote de cet amendement entraînerait une dépense d'au moins 640 millions.

Mais l'argent ne compte pas ! lui crie-t-on à l'extrême gauche.

M. Paul Morel présente, finalement, le texte suivant qui est adopté :

« Cette disposition s'appliquera rétroactivement aux parents des militaires décédés antérieurement à la promulgation de la présente loi. »

On spécifie également que le paiement aura lieu dans un délai de deux mois, puis on précise que la loi s'appliquera aux officiers de marine subalternes, aux officiers maritimes, aux quartiers-maitres et aux matelots embarqués sur des bateaux yachts ou de commerce accompagnant des convois. Pour ces derniers, le taux de l'indemnité sera fixé par décret.

Sur quoi, après rejet de divers articles additionnels dont l'un de M. Bedouce, accordant une indemnité de 1 fr. 50 par jour aux familles des prisonniers de guerre, qui n'a pas semblé être à sa place dans la loi, les derniers articles du projet ont été adoptés et l'ensemble voté à mains levées.

Au début, on avait voté sans débat un crédit supplémentaire de 172.000 francs pour allocations de vie chère au personnel de la Chambre.

Le Pourvoi de Bolo devant la Cour de cassation

Bolo pacha, condamné à mort par le 3^e conseil de guerre, introduisit un recours qui, on se le rappelle, fut rejeté par le conseil de révision siégeant au Cherche-Midi.

Il s'est alors pourvu devant la Cour de cassation, épuisant ainsi tous les moyens juridiques.

Hier, le dossier complet de l'affaire a été transmis au greffe de la cour suprême en vue de l'examen de l'affaire. Le conseiller Bourdon a été chargé du rapport. La discussion viendra dans une quinzaine de jours, pense-t-on, devant la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Les boucheries municipales

Le Conseil municipal a repris hier la discussion du rapport de MM. Fiancette et Le Corbeller, sur la création de boucheries municipales. M. Desvieux a exposé l'économie du projet de délibération qu'il a déposé, invitant l'administration à faire toutes les démarches utiles après avoir pu voir les boucheries pour obtenir la rétrocession par l'Etat, dans les conditions fixées par la loi du 20 avril 1916, du détail sur pied, nécessaire à l'approvisionnement des boucheries municipales.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi prochain.

Le Congrès de l'étang

Le Congrès de l'étang s'est occupé, hier, de l'alimentation et de la croissance des carpes d'élevage. Il a entendu, dans la matinée, des rapports de MM. Poher, Hirsch et du colonel Marais, concernant l'insuffisance de la production actuelle du poisson d'eau douce, l'alimentation artificielle de la carpe et la cypriniculture.

CONTES DU "PETIT JOURNAL" Pâques fleuries

Le vieux Jérôme Taboureaux appela ce soir-là sa femme Elisabeth — qui était presque aussi vieille et aussi chenu que lui — et il lui parla de la sorte : « La mort passe sur le monde ; elle a déjà emporté le père et la mère de nos petits-enfants ; elle prend les adolescents, après avoir pris les hommes ; elle est insatiable. Inhumaine ; rien ne peut la rassasier. Demain, elle peut forcer notre porte et nous enlever ces deux orphelins ; que ferons-nous pour les protéger ? »

Le vieux couple resta longtemps à converser à voix basse, tandis que dans la chambre voisine Edmond et Laurence trouvaient un atavique plaisir à préparer les rameaux des Pâques prochaines. Ils étaient beaux comme la jeunesse et comme l'amour. Frère et sœur, ils ne se ressemblaient que par la grâce du regard, mais la nature avait fait blond le garçon et brune la fille, donnant à l'un des yeux d'un bleu céleste et à l'autre des brunelles d'un noir d'Erèbe. La brassée des branches cueillies jonchait la table devant eux ; ils y plongeaient leurs mains et choisissaient celles qui étaient le mieux faites et les plus voyantes.

Quant ce travail fut achevé, ils distribuèrent en esprit les rameaux que le lendemain on porterait à l'église ; il y en avait pour tous ceux qu'ils aimaient, pour eux-mêmes aussi, pour les vivants et pour les défunts. Edmond était devenu songeur ; l'odeur amère des lauriers intoxiquait son cerveau ; il pensait à la gloire, au sacrifice. Cependant Laurence tenait entre ses doigts une mince branchette d'olivier qui semblait d'argent et ne révélait aucune senteur ; elle en caressait les feuilles étroites, fines et onctueuses au toucher, comme l'huile l'est aux lèvres qui la goûtent ; elle songait à son tour ; elle songait aux délices de la paix dont cette mince branchette évoquait à son esprit la douceur. Ainsi ils restaient en face l'un de l'autre sans paroles, chacun emporté dans son rêve.

Tout à coup Edmond se mit à dire : — Je voudrais m'en aller ! Je voudrais partir ! Que fais-je ici, dans cette maison tranquille ? Je suis robuste, je suis fort ; bien des jeunes gens moins robustes que moi sont déjà engagés dans la bataille ; je voudrais partir !

Et il se penchait sur les lauriers, pour en respirer de plus près l'odeur amère. — Ah ! répondit Laurence, voilà bien le langage des hommes ! Ne trouves-tu pas qu'il y a assez de morts et assez de deuils ? Attends au moins que ton tour vienne.

Et insidieusement comme elle l'eût fleuri pour un soir de fête, elle passa à sa boutonnière la petite branchette d'olivier.

Trois années avaient passé et la révolution des astres avait ramené une fois de plus le cycle pascal. Les deux vieillards étaient morts sans avoir trouvé aucun remède à la destruction universelle qui pousait le monde à sa ruine, et les deux adolescents étaient restés seuls, comme deux atomes fragiles dans la main immuable du Destin.

Cette fois, Edmond allait partir ; certes, il avait eu le temps de méditer sur ce terrible devoir ; il était de la génération qui avait vu monter, grandir et s'étendre le sanglant déluge. Il savait ce que son pays attendait de jeunes hommes de son âge ; il était prêt. Mais Laurence, pauvre petite, qu'allait-elle devenir sans lui ? Depuis que leurs grands-parents n'étaient plus là, ils étaient restés doublement orphelins ; ils avaient vécu l'un près de l'autre, isolés, effarés, gais quand même parce qu'ils étaient jeunes et appuyés dans leur mutuelle affection.

Les choses s'agitaient ; des rumeurs vagues mouraient dans les rues ; des gens passaient à travers l'ombre grandissante à mesure que le soir approchait. Le jeune homme s'était mis à la fenêtre. Une iniquité du poignait peu à peu : Laurence était sortie, elle ne revenait point. On pouvait-elle être et que faisait-elle si tard ? D'habitude, elle était toujours rentrée la première ; elle était exacte, scrupuleuse et fidèle. Il attendait, plus anxieux que de raison, avec cette incertitude du lendemain qui assombrait pour lui le présent. Seul à cette fenêtre, devant la nuit qui barrait le ciel, il se sentait l'âme faible et la volonté vacillante. Comment protéger cette enfant ?

La vit enfin, débouchant de la place voisine — ou plutôt il la reconnut au rythme de son pas et à la forme de sa silhouette ; elle marchait vite, elle fut presque aussitôt à côté de lui.

— Tu m'attendais ? s'exclama-t-elle. Il m'a fallu aller très loin pour trouver ce que je cherchais.

Elle avait posé ses rameaux sur la table ; leur odeur vivace emplissait la chambre. Ils repensèrent leur enfance heureuse ; ils revoyèrent se lever chaque printemps, dans ces Pâques fleuries annonçant l'heure ; alors un souffle de résurrection secouait la terre et en faisait sortir l'espérance et la joie. C'était les premières courses aux

champs, les premiers bouquets cueillis, les premières chansons, les premiers rêves ; cela avait été ainsi longtemps ; à présent c'était l'angoisse et la mort.

Silencieusement, ils avaient achevé de ranger les rameaux chargés de leurs souvenirs. Laurence releva la tête et dit à son frère :

— Te rappelles-tu cette branchette d'olivier que j'avais attachée à ta boutonnière il y a trois ans ? Je voulais en avoir une autre, il m'a été impossible d'en retrouver depuis lors.

— Je l'ai conservée, dit Edmond. Elle était si frêle, si jolie !

Il avait ouvert son portefeuille et montrait la petite branche qui avait séché et qui semblait de pur métal. D'un geste pieux, il la porta à ses lèvres.

— Garde-la, fit-il ensuite ; tu me la rendras quand je reviendrai.

Son ancienne ardeur venait soudain de le reprendre ; sa volonté, fléchie un instant, se redressait en lui. Maintenant il souriait.

Dehors les cloches sonnaient encore ; elles évoquaient la Journée du Triomphe, précédant celle du sacrifice.

Jean Berthieroy.

ASSURANCES AERIENNES

Adressez-vous au « LLOYD DE FRANCE », Compagnie française au capital de 10 millions qui, de 1914 à 1917, a déjà payé plus de 36 millions de sinistres à risques de guerre.

POUR LE PUBLIC, 39, rue Cambon (service spécial).

Les impôts nouveaux

La commission du budget a poursuivi hier matin l'examen des impôts nouveaux.

La commission a substitué à la taxe additionnelle aux droits de licence les deux dispositions suivantes :

1^{re} Est éliminée aux ventes d'eau-de-vie, liques, vins de liqueur, vins de liqueur et spiritueux de toute nature, faites par les marchands en gros ou détaillants, la taxe de 10 % instituée par l'article 27 de la loi du 31 décembre 1917.

2^e En addition aux droits de licence payés par les débitants d'eau-de-vie, liques, vins de liqueur, vins de liqueur et spiritueux de toute nature, il est perçu par les débitants des contributions indirectes une taxe établie conformément aux tarifs ci-après :

Communes de moins de 1.000 habitants, par trimestre : 12 fr. 50.
Communes de 1.000 à 10.000 habitants, par trimestre : 25 francs.
Communes de 10.000 à 50.000 habitants, par trimestre : 37 fr. 50.

Communes de 50.000 habitants et au-dessus, par trimestre : 50 fr. 50.

La commission a également adopté le projet de loi portant ouverture des crédits provisoires applicables au 2^e trimestre de 1918, le budget ne paraissant pas pouvoir être voté au Sénat avant le 30 juin, à raison de Pâques et de la session des conseils généraux.

PROPOS D'ACTUALITE

Les deux millions du spéculateur

Ce spéculateur est Hollandais. — Avez-vous remarqué que la plupart de ces tripoteurs qui profitent chez nous du malheur des temps sont des étrangers ? — L'enquête faite sur son cas démontre que, lorsqu'il arriva à Paris, il y a moins de deux ans, sa fortune se montait à trente mille francs. Aujourd'hui, il a deux millions.

Merveilleux résultat de spéculations illicites sur le charbon.

On vient de condamner le personnage. A quoi ? A dix mille francs d'amende et quatre mois de prison. Quand il aura tiré ses quatre mois, il pourra s'en retourner dans son pays avec un million net cent quatre-vingt-dix mille francs. J'aime à croire qu'il n'emportera pas un trop mauvais souvenir de la France.

La loi ne permettrait peut-être pas qu'on le condamne autrement. En ce cas, la loi est mal faite. Il faut la réviser, et vivement. Elle devrait ordonner la restitution pleine et entière de tout le bien mal acquis. Cet homme a volé deux millions ; qu'on les lui rende ; ils font à des œuvres de guerre. Et qu'on le renvoie dans son pays, un homme un petit saint Jean. Quelques exemples de ce genre, et la France cesserait d'être considérée comme une poire mûre pour tous les méteux qui l'exploitent.

Et puis, ce n'est pas seulement la loi qu'il faudrait réformer, c'est aussi la mentalité des magistrats. Nos juges sont pitoyablement payés. La plupart gagnent moins qu'un manœuvre. Comment voulez-vous qu'ils aient le sens de la valeur de l'argent ? Dix mille francs leur apparaissent comme une somme énorme. C'est une somme énorme pour eux, mais non pour le fripon qui a, par des moyens illicites, ramassé deux millions en moins de deux ans. En Angleterre, le juge est bien payé ; en des cas pareils à celui-ci, il applique l'amende avec une libéralité qu'ignorent les magistrats français.

Or, l'Angleterre nous a donné beaucoup de bons exemples, depuis le début de la guerre. Nous devrions bien lui emprunter encore celui-là.

Jean Lecoq.

Les Affaires en cours La demande de poursuites contre M. Ch. Humbert

Nous avons annoncé que le gouverneur militaire de Paris avait déposé sur le bureau du Sénat une nouvelle demande de poursuites contre M. Charles Humbert. Cette demande est, on le sait, relative aux manœuvres passées en Amérique par M. Charles Humbert au début de la guerre ; elle est consécutive au rapport de M. Millies-Lacroix, président de la commission des marchés du Sénat, sur la mission du sénateur de la Meuse, rapport dont nous avons fait connaître des avant-hier la partie essentielle.

Hier, au début de la séance du Sénat, M. Antonin Dubost, président, a annoncé qu'il était saisi de cette nouvelle demande de poursuites, qui a été renvoyée à la commission chargée d'instruire les précédentes affaires contre M. Charles Humbert.

Dans son réquisitoire, le gouverneur de Paris demande les poursuites pour ces trois délits : délits de fonctionnaires, prévus par l'article 175 du code pénal, délits de corruption et d'escroquerie, prévus par la loi du 4 avril 1915 et les articles 175, 177 et 405 du code pénal.

M. Caillaux interrogé

M. Joseph Caillaux a été interrogé tout l'après-midi d'hier par le capitaine Bouchardon. Les documents nouveaux reçus par l'officier rapporteur ont été soumis au député de Marnes qui les a commentés. Dans la matinée, M. Bouchardon avait reçu la déclaration de M. Renaudel, député du Var, directeur de l'Humanité, au sujet d'une lettre écrite par ce dernier à M. Caillaux où étaient exposés certains problèmes politiques.

L'affaire Suzy Depey et consorts

Les inculpés dans cette affaire, l'actrice Suzy Depey, son mari, Guiller Henri Jay, Brodier, remis en liberté provisoire avant-hier, ont été, hier, interrogés par le lieutenant Gazier. Il les a informés qu'une seconde inculpation s'ajoutait à la première d'intelligence avec l'ennemi était relevée contre eux, celle de commerce avec l'ennemi.

Le capitaine Ladoux, accusé de complicité dans cette dernière inculpation, avait été convoqué. On lui a signifié les charges relevées contre lui.

Le banquier Tremblay a été le seul qui n'a pas été amené à l'instruction. En effet, il est soigné à la Santé pour un commencement de phlébite et ne peut se déplacer.

L'armateur turc à l'instruction

L'armateur turc Forkouds, interrogé hier au Parquet du 3^e conseil de guerre, a expliqué quelles avaient été ses relations en Grèce, et ensuite en Suisse, avec des personnages étrangers. Il soutient qu'il a servi les intérêts de l'Entente.

Fin de l'audition de M. Malvy par la commission de la Haute-Cour

La commission de la Cour de justice, sous la présidence de M. Monis, a terminé, hier, l'interrogatoire de M. Malvy. Elle se réunira aujourd'hui pour entendre les témoins à décharge cités par l'ancien ministre de l'Intérieur et que l'assignation aura pu toucher.

Pour la suppression de la taxe sur les pommes de terre

M. Jean Durand, député, président du groupe de défense paysanne de la Chambre, a déposé, hier, une proposition de résolution invitant le gouvernement à supprimer la taxe sur les pommes de terre et à déterminer pour cette denrée un prix minimum.

LES ETABLISSEMENTS SOHIER

Parmi les industries voisines du lieu de l'explosion de la Courneuve du 15 mars, et qui ont subi quelque dommage de ce fait, on peut citer les établissements Sohier.

Mais heureusement l'outillage et les marchandises n'ont pas souffert. Aussi la direction a-t-elle pu reprendre immédiatement les mesures les plus énergiques pour que le travail fût arrêté le moins longtemps possible.

Le jour même le nettoyage et le débaillement commencent.

Grâce à un état-major d'ingénieurs aussi dévoués que compétents, sous les ordres de M. Renson, directeur général de la Société anonyme des aciéries d'Angoulême, qui depuis quelque temps déjà a apporté son concours aux établissements Sohier, le travail a pu reprendre dès le lundi 18 à la première heure.

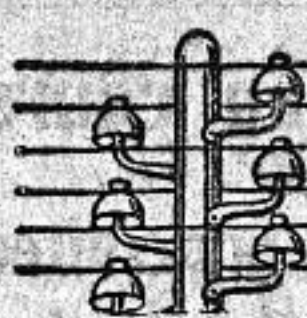
Sous très peu de jours, la production sera redevenue normale et d'ici là même les établissements Sohier, en tant que constructeurs, auront pu apporter leur aide à leurs confrères et aux établissements de guerre de la région.

Les Magasins BELLE JARDINIERE seront ouverts le Dimanche 24 Mars et le Lundi de Pâques.

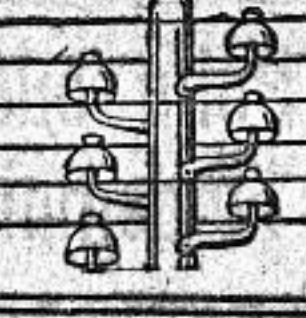
Passants ou pouvez-vous vous réfugier en cas d'alerte ?

IX^e ARRONDISSEMENT (suite)
Rue Cadet, 6, 20, 42. — Rue Buffault, 25. — Rue de Châteaudun, 3, 5. — Faubourg Montmartre, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48, 50. — Rue de Valenciennes, 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807,

5 h. du matin



DERNIÈRE HEURE



5 h. du matin

LA BATAILLE DE PICARDIE EST FORMIDABLE

NOUVELLES ATTAQUES de la Sensée à l'Oise

Quarante divisions allemandes engagées dans la lutte

Des divisions de renfort entrent dans la zone de bataille

22 Mars, 23 h. 15. — Ce matin, l'ennemi a renouvelé ses attaques en forces considérables sur presque toute l'étendue du front de bataille.

La lutte, qui s'est engagée avec violence sur nos positions de combat, se poursuit à l'heure actuelle. L'ennemi a progressé sur certains points. En d'autres endroits, il a été rejeté par nos contre-attaques.

Nos pertes, qui sont forcément élevées, demeurent, toutefois, en rapport avec l'importance de la bataille.

Les comptes rendus arrivant des différentes parties du front indiquent que les Allemands continuent à subir de très fortes pertes et que leur progression leur coûte sur tous les points les plus grandes sacrifices. Nos troupes montrent partout une extrême valeur.

Il est difficile, au point où en est actuellement la bataille, de faire des distinctions entre des hommes ou des unités qui combattent tous avec une telle vaillance. La 2^e division a, toutefois, fait preuve d'une valeur exceptionnelle au cours de la défense obstinée de Le Vergier. La 3^e division s'est maintenue avec une égale ténacité, en dépit d'attaques répétées sur ses positions, aux abords de Croisilles et au nord de cette localité. La 51^e division a repoussé de la façon la plus brillante tous les assauts de l'ennemi vers la route de Bapaume à Cambrai.

D'après les identifications faites au cours de la bataille, les Allemands ont déclenché leur attaque avec un total d'environ quarante divisions, soutenues par une très nombreuse artillerie que renforçaient des

M. ASQUITH parle de la grande bataille qui se livre actuellement

Londres, 22 Mars. — Parlant aujourd'hui à Derby, M. Asquith a dit :

« Il y aura bientôt quatre ans que la patrie libérale a été appelée à prendre la décision solennelle et terrible, avant d'entrer dans la guerre, et même maintenant que nous avons pleine connaissance de tous les sacrifices et de toutes les difficultés qui accompagnent la guerre nous n'agissons pas autrement que nous l'avons fait.

« Le premier devoir est évidemment de nous consacrer entièrement à la poursuite de la guerre dans le but d'arriver rapidement à une paix nette. Nous ne voulons pas d'autre paix.

« Une grande bataille où tous nos intérêts sont en jeu se livre en ce moment, mais il n'y a aucun doute que l'habileté de nos généraux et la ténacité indomptable de nos soldats feront mieux que de tenir les positions actuelles.

« Un autre aspect de cette guerre que nous devons toujours tenir bien en vue est que cette lutte n'est pas principalement une lutte entre des armées et des flottes, mais bien entre des peuples.

M. Asquith est certain que la nation britannique est prête à faire tous les sacrifices qui pourront amener la cause de la liberté à une fin victorieuse. — (Havas.)

OSTENDE BOMBARDÉE par des monitors britanniques

Londres, 22 Mars. — Communiqué de l'Amirauté :

Ostende a été bombardée avec de bons résultats cet après-midi par des monitors anglais. Quatre appareils aériens ennemis ont été détruits avant le bombardement par notre escadrille aérienne navale.

Des appareils ennemis ont attaqué les navires qui opéraient le réglage de l'artillerie. Au cours des combats qui s'en sont suivis, un nouvel appareil ennemi a été abattu.

Des hydravions anglais exécutant une reconnaissance dans la baie d'Héligoland ont attaqué des dragueurs de mines ennemis avec leurs mitrailleuses ; nous n'avons subi aucune perte.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Communiqués des Alliés

Rome, 22 Mars. — (Officiel). — Commandement suprême. — Pendant la journée d'hier, on a eu une plus grande activité combattive sur tout le front.

Des patrouilles ennemies ont été mises en fuite à l'ouest de la vallée de Conceli (Giudicaria) et aux Graves (Piaves).

Dans le secteur val Frenzeta-Brenta, un détachement ennemi a réussi à pénétrer dans un de nos postes avancés, mais arrêté par notre tir de barrage immédiat et contre-attaque, il a été obligé à se retirer sur ses positions de départ. Nous avons capturé quelques prisonniers dans la région nord-est du mont Corno.

Les deux artilleries ont exécuté des actions plus intenses à cheval de la Piave.

Sur le plateau d'Asiago, des aviateurs italiens et français ont abattu un avion ennemi. Au delà de la Piave, les aviateurs anglais ont abattu trois autres et contraint un quatrième à atterrir désarmé. Au sud de la Motta di Livenza un drache ennemi a été incendié par notre artillerie.

ARMÉE D'ORIENT
Notre artillerie a exécuté des tirs de destruction sur les batteries ennemies dans la boucle de la Cerna.

Les enseignements d'une alerte

On pourrait dire de l'alerte d'hier soir, puisqu'elle n'a fait courir aucun danger à la population parisienne, qu'elle a constitué une sorte de répétition générale. Hier, en effet, a fonctionné la totalité des moyens d'avertissement et de sécurité qu'on avait préparés depuis plusieurs semaines et dont beaucoup n'étaient pas encore au point lors du précédent raid allemand.

Les sirènes fixes placées en de nombreux points de Paris ont paru remplir efficacement leur rôle ; mais comme seules elles seraient pourtant insuffisantes, elles ont été doublées des sirènes automobiles des pompiers.

Les abris ont été beaucoup plus fréquentés que précédemment. Un service d'ordre était établi à l'entrée de la plupart d'entre eux. Pour éviter l'encombrement, on comptait le nombre de personnes entrant et lorsque l'abri était au complet, les retardataires se hâtaient vers un autre refuge. Devant certains de ces abris, on fit même la queue. On a remarqué une fois de plus qu'une lumière signalétique était indispensable pour indiquer l'emplacement des abris.

Les refuges du Métro ont fonctionné sans trop d'accidents.

Les promeneurs, et ils étaient nombreux par cette superbe soirée de printemps, se sont dispersés sur les quais et dans les tunnels dès que le courant fut coupé. Le public, cependant, n'a pas toujours respecté la prescription enjoignant de laisser libre les escaliers et les couloirs d'accès. Comme on n'entendait aucun bruit de canonnade, beaucoup, se faisant à nouveau le raisonnement des malheureux qui furent victimes de la catastrophe de Métro pendant le dernier raid du 11 mars, restaient dans les voies de dégagement, pensant qu'il serait assez tôt de gagner les souterrains lorsqu'on entendrait les explosions. C'est ce même raisonnement qui rendit possible le terrible accident d'ailleurs.

Pendant les alertes, ne restez pas dans les couloirs du Métro. La plupart des déshabillés ont suspendu leur représentation et le public se réfugia dans les abris qui leur sont réservés. L'alerte terminée, plusieurs cinémas ont repris la représentation interrompue, mais devant un public des plus restreints.

EN RUSSIE

Nouveaux commissaires du peuple

Petrograd, 22 Mars. — Les journaux du soir annoncent que M. Joffe, ex-président de la délégation de paix russe, a été nommé commissaire du peuple aux Affaires étrangères en remplacement de Trotsky.

M. Ouritzky est nommé commissaire à l'Intérieur pour la commune de Petrograd.

Le grand-duc Michel serait fou. Petrograd, 22 Mars. — Le journal *Vestnik* annonce que le grand-duc Michel, frère de l'Ex-tsar, qui a été récemment déporté à Perm, est devenu fou.

Refus d'embarquer von Luxburg

Buenos-Aires, 20 mars (retardée en transmission). — On assure que le vapeur suédois *Valparaiso* refuserait d'embarquer von Luxburg.

Après la catastrophe de la Courneuve

Nouveaux décès

On signale encore deux nouveaux décès parmi les victimes de l'explosion de la Courneuve.

M. Hyolle, 48 ans, 51^{er} boulevard de Verdun, à la Courneuve, succomba avant-hier à l'hôpital Buffon.

M. Alphonse Lefèvre, 42 ans, du 1^{er} régiment territorial, mobilisé, 151, route de Flandre, à la Courneuve, où il fut blessé, est décédé hier à l'hôpital Lariboisière.

A la Courneuve, ont été célébrés hier, à 2 heures, les obsèques de deux des victimes de l'explosion : M. François-Joseph Matery, 55 ans, et M. Arthur Personne, 59 ans.

Le maire, entouré de ses adjoints et de la municipalité, ainsi qu'une grande partie de la population assistaient à la cérémonie. Le Président de la République, le ministre de la Guerre, les préfets de police et de la Seine s'étaient fait représenter.

Poursuivis pour vente de lait condensé avarié

A la suite de procès-verbaux dressés par le service de la répression des fraudes, le Parquet de la Seine a ouvert une information pour hausse illicite des marchandises et la vente de denrées alimentaires impropres à la consommation. Il s'agit dans la circonstance de lait condensé avarié qui, quand même, a été mis en vente par des commerçants peu scrupuleux. En effet, il y a quelques mois, une pénurie venant de Rouen et portant une grande quantité de pots de lait condensé non sucré, s'élevait et la cargaison fut profondément avariée. Néanmoins, les bouteilles furent « repêchées » et vendues, bien qu'elles fussent impropres à la consommation.

Le directeur de l'Agence à Paris de la Société du lait condensé, M. de Lapraz, a été inculpé, en vertu des lois ci-dessus visées, et interrogé hier par M. Pradet-Balade, juge d'instruction. Douze commerçants qui ont reçu cette marchandise dans ces conditions ont été inculpés de complicité.

UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL arrêté à Amiens

Amiens, 22 Mars. — Une enquête est ouverte contre un fonctionnaire de la ville d'Amiens, M. Stocklin, directeur du laboratoire municipal, qui a été arrêté hier soir et a été tenu durant toute la nuit et toute la journée à la disposition de la justice.

M. Stocklin, originaire de Mulhouse, avait installé dans son laboratoire, dès avant la guerre, un poste de T. S. F. Se conformant aux prescriptions de l'autorité militaire, il avait supprimé au début des hostilités. Mais on a appris en ces derniers temps que le poste était rétabli et on recherche actuellement à quel usage précis le directeur du laboratoire municipal affectait cette installation secrète et illicite.

A maintes reprises, M. Stocklin a fait l'objet de dénonciations qui furent jugées sans fondement. Il courait néanmoins sur lui des bruits suspects.

L'enquête qui vient d'être ouverte fait l'objet à Amiens de commentaires passionnés.

LA SASSIE des vaisseaux hollandais par les Alliés

La Haye, 22 Mars. — (Officiel). — Le ministre des Affaires étrangères a reçu hier soir, 21 mars, un télégramme du ministre des Pays-Bas à Londres annonçant que le gouvernement britannique, en réponse à la communication du gouvernement néerlandais contenant les conditions auxquelles il est prêt à donner son autorisation aux vaisseaux hollandais de naviguer dans la zone dangereuse au profit des pays alliés, a fait savoir que les gouvernements alliés commencent immédiatement la saisie des vaisseaux.

La communication du ministre des Pays-Bas à Washington à ce sujet n'a pas encore été reçue. — (Havas.)

38 navires hollandais saisis dans les ports américains

New-York, 22 Mars. — Les marins de la réserve, agissant sur des ordres de Washington, ont pris possession, avant-hier soir, de 38 navires hollandais. Les commandants hollandais n'ont pas protesté, étant préparés à cette action depuis plusieurs jours.

M. Daniels, ministre de la Marine, annonce que l'ordre d'entrer en possession des navires hollandais est devenu effectif mercredi soir, à 7 h. 5.

Il ajoute que quelques marins hollandais seront employés sur ces navires alors que d'autres resteront en Amérique s'ils le désirent, le gouvernement leur payant leur salaire.

Washington, 22 Mars. — Les six cent mille tonnes de navires hollandais saisis cette nuit seront employés comme transports.

Aussitôt que l'ordre en a été reçu, la marine a télégraphié aux détachements de la réserve navale qui se tenaient prêts auprès des bateaux : les officiers sont montés à bord des navires, ont informé leurs capitaines qu'ils en prenaient la charge et ont fait hisser le drapeau américain.

L'Angleterre va suivre l'exemple de l'Amérique

Londres, 22 Mars. — L'Agence Reuter apprend que les Etats-Unis ayant autorisé la réquisition des vaisseaux hollandais dans les ports américains, le gouvernement britannique prendra immédiatement des mesures semblables pour les vaisseaux hollandais qui se trouvent dans les ports de l'Empire britannique.

Malgré les déclarations de source hollandaise sur les décisions prises par le gouvernement néerlandais relatives à la note des Alliés, il n'est fait aucun doute que le gouvernement britannique n'a reçu aucune communication que l'on puisse considérer soit comme une acceptation définitive, soit comme un refus de la note des Alliés.

PREMIÈRE SANCTION

Moulins, 21 Mars. — Le Progrès de l'Allier annonce que M. Loucheur, ministre de l'Armement, a décidé de rendre à la vie civile M. le lieutenant-colonel Prangey, directeur de l'atelier de chargement d'obus de Moulins où se produisit la catastrophe du 2 février dernier.

LA TAXE sur les objets de luxe votée par le Sénat

La taxe de 10 % sur les acquisitions d'objets de luxe, déjà votée par la Chambre, l'a été hier par le Sénat.

Après quelques observations de M. Chastenet, M. Klotz, ministre des Finances, se déclare d'accord avec le rapporteur. La seule chose qu'il se refuse de frapper, ce sont les objets d'art qui, d'ailleurs, vont porter à l'étranger le renom de notre pays.

M. Jénouvrier fait justement remarquer que la loi établissant la taxe sur les acquisitions d'objets de luxe ne l'établit que sur la convention intervenue pour la vente d'une marchandise entre l'acheteur et le vendeur ; c'est seulement la perception de la taxe qui doit avoir lieu au moment du paiement ; toute solution opposée serait certainement contraire à l'opinion du Sénat.

Après quoi les autres articles et l'ensemble du projet de loi sont adoptés.

L'impôt sera perçu dès le 2 avril

C'est le 2 avril prochain, c'est-à-dire à l'expiration du délai de trois mois après la promulgation de la loi de finances du 31 décembre 1917 que la taxe sur les dépenses de luxe commencera à être perçue.

Cette innovation apportera quelques perturbations dans les relations entre clients et commerçants, ni les uns ni les autres ne sachant très exactement comment doit s'appliquer la loi.

Rappelons, tout d'abord, que la loi considère comme dépenses de luxe, le paiement des marchandises, denrées, fournitures ou objets quelconques offerts au détail ou à la consommation sous quelque forme que ce soit, par un commerçant ou par un non-commerçant si ces marchandises sont classées comme étant de luxe.

Autour de Paris

Arpajon. — Frappé de congestion, un maçon, Etienne Louvet, 65 ans, travaillant à Breteuil, est transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Meudon-la-Forêt. — Des paquets de lapins ont été volés en gare.

Varennes-Jarcy. — La villa située chemin de Vaux-la-Reine, appartenant à M. Simon Guilleminard, propriétaire, a été cambriolée.

Villeneuve-Saint-Georges. — Plusieurs caisses de comestibles ont été volées en gare de Trigne.

Bethisy-Saint-Pierre. — Après trois ans de captivité en Allemagne, M. Dieux, missionnaire diocésain, brancardier au 254^e d'infanterie, deux fois cité à l'ordre du jour, vient d'être rapatrié.

Clamart. — Un incendie a détruit une meule de 5.000 gerbes d'avoine appartenant à M. Albert Bouché, cultivateur à Sacly-le-Petit.

Saint-Denis. — M. Numa Pigeant, secrétaire des élections de la municipalité et délégué de l'hôpital, a été délégué subitement dans sa 27^e année.

CE QUE DIT LA PRESSE

L'OFFENSIVE ALLEMANDE

De la Westminster Gazette :

Selon des informations fondées, l'ennemi n'aurait atteint le maximum de sa force sur le front occidental que dans quelques semaines. Si l'heure choisie pour attaquer devance le moment où il aura pu disposer de toute sa puissance, nous pourrions conclure avec raison que les motifs qui l'obligent à précipiter cette attaque sont pressants et impérieux.

De la Epoch :

Il faut que la population italienne croive avec confiance les nouvelles qui arrivent et qu'elle ne se laisse pas aller à se laisser entraîner par le front franco-anglais. L'ennemi prépare depuis plusieurs semaines une formidable action, mais chaque jour de retard apporté au déclenchement de cette offensive a été marqué par l'entrée en ligne d'une nouvelle unité américaine et par la construction de nouveaux travaux défensifs.

De l'Idée Nationale :

Nous croyons que l'ennemi a trop tardé pour pouvoir attendre au résultat qu'il se propose. En effet, la préparation française, anglaise et américaine atteint une puissance extraordinaire qui est certainement plus formidable qu'il y a trois mois. Ce résultat est dû à l'économie générale qui résulte de la réquisition d'un front unique.

De la Tribune (général Corsi) :

Les effectifs dont dispose l'Allemagne permettent de supposer que le maréchal Hindenburg tentera une offensive aussi violente sur un autre point. Mais la multiplicité d'actions destinées à détourner l'attention du point sur lequel les Allemands veulent essayer une action décisive apporte la preuve que les Français et les Anglais ont pris leurs dispositions en conséquence. Le moment est venu de nous en rendre compte. Les dispositions que les gouvernements alliés ont prises pour opposer une unité de direction à l'unité de direction qui jusqu'ici a fait la force de l'ennemi.

De la Victoire (M. Gustave Hervé) :

Il est impossible qu'une offensive menée avec des forces considérables, avec une vraie débauche de munitions, de tanks, de mitrailleuses et de marmites, ne donne pas à l'assaillant, les premiers jours de combat, quelques avantages locaux d'une certaine importance.

L'essentiel est de ne pas être crevé.

Et, pour ne pas être crevé, nous pouvons nous en remettre à la vaillance éprouvée de tous nos poilus français et alliés, à la polyvalence de notre haut commandement qui, depuis trois ans, a fait faire à l'arrière des travaux formidables, au matériel terrifiant que le travail de nos usiniers, de nos ingénieurs, de nos ouvriers et de nos ouvrières a accumulé depuis trois ans sur le front.

De l'Evénement (M. de Givet) :

Remarquons tout de suite que c'est, une fois de plus, la vallée de l'Oise qui semble attirer nos ennemis. Ce serait donc un vieux projet qui serait repris par eux, à la fois pour avoir eu la hanche de traverser l'Ille-de-France par ce couloir.

De la Radical (Lieutenant-colonel E. Prie) :

Il semble bien que nous entrions dans l'ère décisive de la bataille, sans cependant qu'on puisse encore inférer des renseignements fournis que le front anglais sera l'objectif principal de l'attaque allemande. Il y a à gros à parier que le front d'attaque s'étendra : les combats qui se déroulent au nord de l'Aisne et en Champagne l'indiquent péremptoirement.

De l'Œuvre (général Verreaux) :

Annulée pour le printemps, l'offensive allemande a été déclenchée hier, 21 mars. C'est de l'extrême.

De la Figaro (Polybe) :

Quoi l'offensive allemande cherche, après dix-huit mois écoulés, la revanche de la bataille de la Somme, cela prouve, une fois de plus, l'étendue de notre victoire d'ailleurs et, encore une fois, la ténacité d'un commandement qui veut avoir partout et toujours le dernier mot. Le question n'appartient pas à nous, mais à l'ennemi. L'attaque, en se produisant à peu de distance de la soudure entre le front britannique et le nôtre y pensait trouver un point faible.

De la Petite République :

A coup sûr, on peut dire, dès maintenant, d'après tous les renseignements reçus à l'heure actuelle, que cette entreprise représente un très gros effort militaire. Par contre, il n'est pas encore certain que ce soit là le déclenchement de la grande offensive attendue. Bon nombre de gens en France s'obstinent à n'y pas croire, tandis que bon nombre de gens en Allemagne, au contraire, n'est pas, pour l'instant tout au moins, la trouver désirable.

De la Rappel (M. Edmond Du Mesnil) :

L'Allemagne donne un coup de tête dans la manœuvre des Alliés. La manœuvre tient ; la tête s'y brisera.

De l'Homme Libre :

L'heure est venue. Ce grand drame est commencé dont l'attente a rempli les trois derniers mois, que beaucoup croient l'acte décisif de la guerre.

De la Matin (Commandant de Clivieux) :

A la poussée violente exercée contre l'aile droite du maréchal Douglas Haig, et destinée davantage à l'attraction des réserves qu'à l'obtention d'un résultat complet, peut brusquement succéder une attaque massive contre l'aile gauche anglo-belge en direction de Cambrai. Ce projet, tant convoité d'ailleurs, l'Allemagne espère préciser une menace directe visant l'Angleterre. Et ainsi, la manœuvre conjuguée par les alliés se déroulerait dans la forme favorite aux principes stratégiques allemands.

Mais partout nos alliés sont parés. Et lorsque, après d'immenses sacrifices renouvelés avec usure, Hindenburg verra toujours, opposés aux siens, des canons et des soldats accablés à la terre française, il comprendra qu'il n'a rien à espérer de la vaillance de ses efforts.

De la Pays (général Z.) :

On avait tendance à vanter les avantages que l'attaque ennemie pourrait trouver sur ce terrain du 21 mars que le fameux repli de Noyon, au début de 1917, avait intentionnellement transformé en un glacis, aussi défavorable à la poursuite française que favorable à l'offensive allemande sur notre front.

Hindenburg le pensait. Son attaque vient de lui montrer son erreur. C'est tout justement parce que ce glacis était pour la défense un terrain neutre, que nous et les Anglais qui nous y remplaçons, y créâmes de toutes pièces un système de défense qui profita, sans être lié à des travaux déjà faits, des enseignements les plus récents de la guerre.

La démonétisation des pièces d'argent de 2 fr., 1 fr., 0.50 et 0.20 à l'effigie de Napoléon lauré

Le Journal Officiel promulgue ce matin la loi tendant à la démonétisation des pièces d'argent : pièces de 2 francs, 1 franc, 50 centimes et 20 centimes à l'effigie de Napoléon lauré.

Un décret fixera la date à partir de laquelle ces pièces cesseront d'avoir cours légal et forcé, et ne seront plus admises à l'effigie de Napoléon lauré.

Les DERNIERS BISCUITS seront vendus dans les Mairies JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE

CRÉDIT LYONNAIS

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée des actionnaires, qui aura lieu le 22 avril prochain, un dividende de 40 fr. pour l'exercice 1917, sur lequel un acompte sera payé, contre le coupon n° 44, à partir du 25 mars, comme suit :

Pour les actions nominatives. Fr. 10
Pour les actions au porteur... Fr. 17 30
Impôts déduits.

Ce paiement aura lieu :
A Lyon, au siège social, palais du Commerce et dans les bureaux de quartier ;
A Paris, au siège central, 19, boulevard des Italiens, et dans les bureaux de quartier ;
En France, dans les sièges du Crédit Lyonnais.

L'HEURE DU DINER dans les bouillons parisiens

M. Buisson, président de la Parisienne, groupement qui comporte les 350 bouillons-restaurants de la capitale, sera reçu ce soir à la préfecture de police pour faire connaître les doléances de la corporation au sujet du dernier décret sur les restrictions.

Les bouillons-restaurants demandent notamment que les heures de dîner, de 6 h. à 9 heures, soient adoptées au lieu de 6 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

INFORMATIONS POLITIQUES

Le Sénat adopte divers projets de loi. — Le Sénat a adopté, hier, le projet de loi relatif à la démonstration de l'immunité d'argent ; le projet de loi portant ouverture et annulation de crédits sur l'exercice 1917 ; une proposition de loi concernant l'attribution de la Légion d'honneur et de la médaille militaire au personnel de la marine marchande ; puis il a renvoyé à mardi la discussion du projet de loi sur les unités de mesure.

La demande de poursuites contre M. Barres. — M. Paul-Maunier, député, chargé de rapporter la demande de levée de l'immunité parlementaire introduite devant la commission des poursuites contre M. Maurice Barres, par M. Rappoport, a déposé hier son rapport qui conclut au rejet de cette demande.

La suspension des travaux parlementaires. — Le groupe socialiste au Parlement a, sur la proposition de M. Ernest Lafont, pris la délibération suivante :

« Le groupe socialiste décide de demander à la Chambre de réduire, la suspension des travaux parlementaires au strict minimum nécessaire au fonctionnement des Conseils généraux. »

Avec les vainqueurs de Tabora

Dans une préface au volume qui porte ce titre (auteur : M. Pierre Daye), le ministre des Colonies, M. Renkin, rend éloquent hommage à la bravoure et à l'endurance des troupes belges, hollandaises et noires — qui ont conquis une partie de l'Est Africain allemand, cinq fois grande comme la Belgique d'Europe, et, notamment, sa capitale, Tabora. M. Pierre Daye nous dépeint les terribles difficultés que les vainqueurs de Tabora eurent à vaincre. Rien que pour aborder les fuyantes forces coloniales du Doche, avant de les attaquer et les écraser. Mais un des mérites de son livre est de faire sentir la grandeur insoupçonnée de la tâche accomplie là-bas, sans y insister à chaque page. Ce n'est pas une apologie systématique cherchant à imposer l'admiration, mais un cahier de notes qui excite, sans le quêter, par la vertu de constance, à nous faire nous-mêmes, avec une vraie photographie, choses et hommes en lutte contre la nature hostile, épuisée par les combats, et les égarés. Mais un grand mérite de son livre est de faire sentir la grandeur insoupçonnée de la tâche accomplie là-bas, sans y insister à chaque page. Ce n'est pas une apologie systématique cherchant à imposer l'admiration, mais un cahier de notes qui excite, sans le quêter, par la vertu de constance, à nous faire nous-mêmes, avec une vraie photographie, choses et hommes en lutte contre la nature hostile, épuisée par les combats, et les égarés. Mais un grand mérite de son livre est de faire sentir la grandeur insoupçonnée de la tâche accomplie là-bas, sans y insister à chaque page. Ce n'est pas une apologie systématique cherchant à imposer l'admiration, mais un cahier de notes qui excite, sans le quêter, par la vertu de constance, à nous faire nous-mêmes, avec une vraie photographie, choses et hommes en lutte contre la nature hostile, épuisée par les combats, et les égarés.

(A suivre.) Gérard Harry.

Association des Grands Ports Français

Marseille, 21 Mars. — L'Association des grands ports français a tenu une nouvelle réunion à Marseille.

Le président de la Chambre de commerce de Marseille, M. Adrien Artaud, avait invité M. Chastenet, ancien ministre de la Marine, à présider la séance solennelle.

M. Artaud a mis en évidence les résultats déjà obtenus par la Chambre de commerce de Marseille pour développer les ports de Marseille, Port-de-Bouc et Berre. Il a fait remarquer que c'est pour arriver à une émancipation totale des ports que l'Association des grands ports français a été fondée.

M. Chaumet a ensuite pris la parole et, en quelques mots, a montré le but poursuivi par l'Association. Il a terminé son discours en résumant l'indépendance pour tous. « De l'initiative libre, toujours plus d'initiative libre, toujours moins d'immixtion de l'Etat dans cette initiative. »

DANS La Mode de CETTE SEMAINE

LA BRODERIE au point noué

